Givet Le 12. Juillet 1749

Il ne faloit pas moins, Monsieur, que les assurances que vous me donnés des marques de votre amitié pour me consoler des reproches que vous me faite par votre Lettre, J'y suis aussy sensible que je le dois par la sincere amitié que j'auray toute ma vie pour vous, mais exigeriés vous de moy l'aveu de tous mes torts sans convenir de celuy que je vous accuse de n'avoir fait reponse a ma derniere lettre, je vous avoueray cependant que je n'en ai qu'une certitude morale, mais que je ne comprend pas pourquoy et comment j'aurois negligé un commerce de Lettre qui me fera toujours un vray plaisir, et soyés persuadé je vous prie que j'ay fait voeu d'etre toute ma vie votre amy, et votre tres humble, obeissant serviteur

[illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Je vous suis bien obligé de l'observation que vous me faite des circonstances qu'il faut apporter dans le detail que j'espere de vous envoyer dans peu, mais non seulement je suis pressé pour le moment par un voyage de quatre jours que je suis obligé de faire a Philippeville mais comme je vous ai envoyé les doigts comme vous le verrés sans les avoir ouverts, je pense avoir fait une faute en cela, mais je craignois, ~~[struck-through, illegible]~~

Jevous derober a La vue La figure et La grosseur de ces deux tumeurs. il seroit donc necessaire pour faire un detail exac de savoir non seulement en quel etat ~~sont~~ ~~les phalanges mais~~ [est le] perioste mais les phalanges qui vraisemblablement ont etés fracturées comme il y a lieu de Le soubçoner par les nota que j'ay pris du malade tel que j'ay pu les avoir. Je vous serois donc bien obligé de faire Louverture de ces tumeurs et menvoyer vos reflexions tant en consequence de ceque vous observeris que du petit memoire que Je vous envoye cy joint tout simple tel que je L'ay tiré du malade.

Je conviens avec vous que Loperation n'offre rien de particulier, et ne L'aurai-je peut-etre pas cru [digne] de vous etre communiquée n'avoit été les conseils quon Luy avoit donnés de se Laisser amputer Le poignet, il est vray que Los du metacarpe qui s'articule avec Le doigt index paroissoit plus gros quil ne doit Letre mais il n'y avoit ny inflamation, tension, ni gonflement au metacarpe, ni au carpe. J'ay observé seulement que Les arteres de ces deux doigts donnoient presqu'aussi considerablement que dans une amputation du bras ou de la jambe il n'y a pas eu de Ligature pratiquée non seulement parcequelles ne sont pas praticables dans ces parties mais parceque les points d'appuis sont suffisants.

infin encore une fois nota que Le petit memoire n'est pas preparé et ne doit etre vüe en cet etat que de vous a moy. adieu je vous embrasse de tout mon coeur

ginet

Monsieur

Monsieur Louis Chirurgien
Major de La Salpetriere
a Paris